



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La CS des Phares : un déficit de 2,9 M\$ présage de temps difficiles

Rimouski, le 26 février 2013 – Le train de compressions imposé depuis 2011-2012 aux commissions scolaires hypothèque de plus en plus les services qu'offre la Commission scolaire des Phares (CSDP). Le budget 2012-2013 prévoit un déficit de 2,9 M\$ auquel vient s'ajouter, pour 2013-2014, une compression de plus 3 M\$ déjà annoncée dans le budget Marceau. En 3 ans, le total est maintenant au-delà de 6 M\$ en compressions.

Pour Jean-François Parent, directeur général, la situation est déplorable : « Nous devons accentuer les coupes administratives, rehausser des coûts afférents et tenter de soutenir les établissements avec, tout compte fait, moins de ressources. Cela aura un impact sur l'élève. » « Nous avons tout fait pour préserver les services à l'élève, mais là le gouvernement, dans son exagération et son obsession du déficit zéro, hypothèque l'avenir de l'éducation », clament d'une seule voix MM. Tudeau et Parent.

La dernière évaluation, faite en janvier 2013, a permis de déterminer que les frais de gestion de la CSDP sont en deçà de 3 %, à 2,96 %. « Sur un budget total de 109 M\$, il devient impossible d'abaisser ces coûts de gestion sans implorer. Il faut regarder ailleurs que dans les frais de gestion » soutient le directeur général, Jean-François Parent.

Notons que le budget de la CS des Phares, pour l'année 2013-2014, sera adopté par les membres du conseil des commissaires lors de la réunion du 25 juin 2013.

-30-

Sources : Raymond Tudeau
Président
418 723-9485

Jean-François Parent
Directeur général
418 723-5927



À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

